

**DEPARTEMENT DU DOUBS
COMMUNE DE BULLE**

**PROCES VERBAL DES DEBATS ET DECISIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 16 MARS 2023 A 20H00**

DATE DE LA CONVOCATION : 11 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à 20h00, le Conseil Municipal de BULLE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence du maire, Monsieur Christophe ANDRE.

Présents : M. Christophe ANDRE, Maire
M. Cédric CHAMBELLAND, Adjoint
Mmes Sophie MOREL, Christelle PERRARD, Adjointes
Mme Elsa FLEURY, Conseillère Municipale
MM Maxime PONTARLIER, Loïc MULLER, Dylan GUITARD,
Pierre JEANNIN, Conseillers Municipaux

Excusé : Pierrick GARNIER, Romain ANDRE,

Absent :

Procuration :

Secrétaire de séance : Sophie MOREL

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- 1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU JEUDI 23 FEVRIER 2023
- 2) PRESENTATION DES CA et des BUDGETS : BATIMENT LOCATIF, BOIS, CCAS et SIBD
- 3) DOSSIER VENTE DE TERRAIN
- 4) DEVIS POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS RURAUX ET LA RUE ST ANDRE
- 5) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

COMPTE-RENDU

POINT N°1.

-Approbation du compte-rendu de la séance du jeudi 23 février 2023. Le compte rendu du 23 février 2023 et adopté à l'unanimité.

POINT N°2.

-Mr le Maire présente au CM les comptes administratifs 2022 et les budgets 2023 du Bâtiment locatif, du Bois, du CCAS et du SIBD. Il rappelle que réglementairement les CA et les budgets seront votés le 30 mars, en même temps que le CA et le Budget de la commune.

BATIMENT LOCATIF	CA	BATIMENT LOCATIF	BP
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	33 363.15 €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	98 144.41 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	6 865.35 €	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	36 882.00 €
EXCEDENT	26 497.80 €	EXCEDENT	61 262.41 €

BATIMENT LOCATIF	CA	BATIMENT LOCATIF	BP
RECETTES D'INVESTISSEMENT	13 177.38 €	RECETTES D'INVESTISSEMENT	38 576.68 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	14 064.68 €	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	36 576.68 €
DEFICIT	-887.30 €	EQUILIBRE	0.00 €

RESULTAT GLOBAL	25 610.50 €	RESULTAT GLOBAL	61 262.41 €
------------------------	--------------------	------------------------	--------------------

LE BOIS	CA	LE BOIS	BP
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	200 729.22 €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	374 856.91 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	83 975.50 €	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	126 266.60 €
EXCEDENT	116 753.72 €	EXCEDENT	248 590.31 €

LE BOIS	CA	LE BOIS	BP
RECETTES D'INVESTISSEMENT	21 437.42 €	RECETTES D'INVESTISSEMENT	98 510.47 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 790.94 €	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	98 510.47 €
EXCEDENT	17 646.48 €	EQUILIBRE	0.00 €

RESULTAT GLOBAL	134 400.20 €	RESULTAT GLOBAL	248 590.31 €
------------------------	---------------------	------------------------	---------------------

CCAS	CA	CCAS	BP
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 443.49 €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 372.79 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 719.73 €	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	6 020.00 €
DEFICIT	-276.24 €	EXCEDENT	1 352.79 €

RESULTAT GLOBAL	-275.24 €	RESULTAT GLOBAL	1 352.79 €
------------------------	------------------	------------------------	-------------------

SIBD	CA	SIBD	BP
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	64 561.13 €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	72 727.15 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	57 746.34 €	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	66 347.03 €
EXCEDENT	12 814.79 €	EXCEDENT	6 380.12 €

SIBD	CA	SIBD	BP
RECETTES D'INVESTISSEMENT	14 655.60 €	RECETTES D'INVESTISSEMENT	22 504.72 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	22 053.74 €	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	22 504.72 €
DEFICIT	-7 698.14 €	EQUILIBRE	0.00 €

RESULTAT GLOBAL	5 416.65 €	RESULTAT GLOBAL	6 380.12 €
------------------------	-------------------	------------------------	-------------------

POINT N°3.

-Rappel de la décision du CM lors de la réunion du 30 Juin 2022.

L'antenne télécom sur le terrain appartenant à notre collectivité est située 'Stade Route de Bannans. La convention que nous avons signée initialement avec la société Orange France nous a cédé la propriété du pylône. Le 28 AOUT 2019 un Bail de 12 ans avec un loyer de 2 000 € et le versement dès la prise d'effet du bail de 12 000 € correspondant aux 6 premières années de loyer. Ensuite 2 000 € par an pendant les 6 dernières années. Dans l'objectif de pérenniser la couverture des réseaux mobiles en France, ATC France dans le cadre de son plan d'investissement sur le long terme, lance une démarche d'acquisition des terrains sur lesquels est édifié le pylône.

ATC France nous propose d'acquérir l'emprise d'environ 80 m² de ce point haut télécom pour un montant de 14 000,00 €. A noter que tous les frais administratifs et notaires liés à cette vente seront à la charge intégrale de ATC France.

Délibération : Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord et autorise le Maire à signer les documents correspondants et à poursuivre l'ensemble des démarches administratives.

Résultat du vote : - Pour 9 - Contre : 0 - Abstention : 0

POINT N°4.

-Le CM a décidé l'aménagement du carrefour de la GRANDE RUE / ST ANDRE. Modification du carrefour et installation et pose d'une glace antigivrante.

Délibération : le CM, à l'unanimité des membres présents, retient le devis de la société BTP Loiget / Lonchamp pour un montant de 3 708 € TTC.

Résultat du vote : - Pour 9 - Contre : 0 - Abstention : 0

-Présentation des devis pour la 2^{ème} tranche de la réfection des chemins ruraux par le 1^{er} adjoint.

La réfection est prévue pour les chemins ruraux de la route des CLOS, le chemin du CHALET, le PARRU et la route du PLAN.

DEVIS	COUT
LES CLOS	15 390 €
LE CHALET	21 535 €
LE PARRU	17 790 €
LE PLAN	112 120 €
LE PLAN	41 380 €
TOTAL HT	208 215 €
TOTAL TTC	249 858 €

Vu l'importance des coûts et selon la disponibilité des finances de la commune, Mr le Maire propose au CM le financement suivant :

	COUT
LES CLOS	15 390 €
LE CHALET	21 535 €
LE PARRU	17 790 €
LE PLAN	41 380 €
TOTAL HT	96 095 €
TOTAL TTC	115 314 €

Le CM retient la société COLAS pour un montant de 115 314 € TTC.

Une demande de subvention de 30 % sera faite auprès du département. Pour la route du Plan, la deuxième partie de 112 120 € sera programmée pour 2024.

Délibération : Le Conseil Municipal, des membres présents, donne son accord et autorise le Maire à signer les documents correspondants et à poursuivre l'ensemble des démarches administratives.

Résultat du vote : - Pour 8 - Contre : 0 - Abstention : 1

POINT N°5.

-Proposition du CM pour l'achat de 2 tables à installer au terrain de jeux et 1 table entre la SDF et l'église, de deux gabions banc pour remplacer les bancs du chalet et le remplacement des chaises de la SDF.

Mr le Maire demande aux adjointes de nous présenter des devis pour la prochaine réunion du CM.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00

Le Président

La Secrétaire